

Comité d'alerte des comptes publics : en pleine crise caniculaire, le gouvernement sabre de nouveaux dans les dépenses sociales

Le comité d'alerte des comptes publics a été convoqué pour la deuxième fois cette année par le gouvernement, à l'occasion d'une grande messe budgétaire de trois heures.

Le gouvernement y a annoncé vouloir sabrer 3 milliards d'euros dans les dépenses publiques (2 milliards dans l'État et 1 milliard dans la Sécurité sociale), 2 milliards d'euros de limitation des dépenses des collectivités territoriales, ainsi qu'une compensation de 1,4 milliard d'euros au titre des aides ciblées à l'énergie versées pendant la guerre en Iran. Au total, ce sont donc 11 à 12 milliards d'euros de coupes budgétaires qui se profilent pour le budget 2027, en incluant les 6 milliards déjà opérés au printemps.

Le gouvernement n'a pas précisé où seraient prises ces nouvelles économies de 3 milliards, mais a d'ores et déjà annoncé qu'elles porteraient principalement dans le champ social.

Une nouvelle attaque contre la Sécurité sociale

En annonçant qu'une nouvelle part de la couverture sociale pourrait être transférée aux complémentaires santé, la CGT s'oppose à ce que le gouvernement prenne de nouveaux décrets visant à réduire les dépenses de la Sécurité sociale notamment sur les indemnités journalières et les jours de carence.

Le gouvernement omet évidemment de mentionner, que les transferts aux complémentaires impacteraient directement les salarié-es, les retraité-es par la hausse des cotisations, et celles et ceux qui n'ont pas accès aux complémentaires, soit près de 15% de la population, qui perdraient des droits.

La CGT s'oppose à ce projet et revendique des nouvelles recettes. En pleine nouvelle vague de chaleur, et alors que la première vague a démontré l'impact mortel de ces chaleurs sur le travail, il est inadmissible de vouloir baisser les indemnités journalières des accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP). Il est d'autant plus inadmissible de prétexter des abus de recours aux arrêts maladie, alors que l'augmentation de ces arrêts s'explique par la dureté du travail et par les reculs de l'âge de départ en retraite.

Un recul des services publics

Du côté des ministères et des collectivités territoriales, ces coupes budgétaires se traduiront de fait par un nouveau recul des services publics, déjà à l'os. Encore une fois, la vague de chaleur de fin juin, a démontré que les services publics ont besoin d'investissement, et non l'inverse.

Par ailleurs, le ministère de la Fonction publique a reporté du 6 au 8 juillet la réunion consacrée à la rémunération des fonctionnaires, laissant augurer un nouveau gel du point d'indice

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Deux poids, deux mesures avec le patronat

Contrairement au patronat, en particulier le MEDEF, mobilisé pour obtenir des aides supplémentaires pour les entreprises, la CGT revendique de nouvelles recettes en remettant à plat l'ensemble des aides publiques aux entreprises, notamment les exonérations de cotisations patronales.

La CGT revendique par ailleurs l'augmentation des salaires et le rétablissement de l'échelle mobile des salaires, et la revalorisation du point d'indice, avec le double effet d'améliorer le niveau de vie et de faire entrer des cotisations. À titre d'exemple, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes rapporterait à elle seule 18 milliards d'euros aux caisses de retraites.

La meilleure des sécurités, c'est la solidarité

Pour la CGT, la meilleure des sécurités, c'est la solidarité. Il est inadmissible de s'en prendre une nouvelle fois aux besoins couverts par la Sécurité sociale, aux services publics.

Dans un contexte de dérèglement climatique, d'augmentation des inégalités et de tensions dans le monde, la CGT revendique une autre répartition des richesses : augmentation des salaires, du point d'indice, des pensions de retraites et de tous les droits sociaux, et développement des services publics pour répondre aux besoins.

A Montreuil, le 7 juillet 2026